

le petit tambour chavaignais

n°11
Septembre 2012

bulletin d'informations communales de Saint-Michel-de-Chavaignes

Le mot du maire

Sylvie Bourinet

La rentrée est derrière nous. Les familles se sont mobilisées pour que tout se passe au mieux malgré les difficultés du présent. La Municipalité quant à elle va continuer d'aller de l'avant. Après la fin (enfin !) des travaux d'aménagement de la rue de Cournom (en août), se termineront en octobre ceux de la rue de la Liberté et du restaurant scolaire. Un nouveau gros chantier devrait démarrer bientôt : la création d'une voie nouvelle et d'un parking entre la rue des Ecoles et la Borde Chailloux, projet présenté dans un précédent numéro du *Petit Tambour chavaignais* (N° 9, p. 2). L'entrée de l'école sera déportée sur cette nouvelle voie pour sécuriser l'accès des enfants.

Pour ces travaux, et malgré la raréfaction de l'argent public, l'Etat vient de nous octroyer une subvention de 47 600 € et le Conseil général nous a réservé pour ce projet 75 000 €. Cette voie nouvelle sera prolongée dans un deuxième temps afin de desservir un futur lotissement qui sera situé à l'arrière sur des terrains acquis cette année par la commune.

Aménager, développer le village, améliorer la qualité du cadre de vie et permettre à de jeunes couples de s'installer à Saint-Michel, tels sont les objectifs que la Municipalité s'efforce de poursuivre pour préparer l'avenir dans l'intérêt de tous.

Bonne rentrée !

Décès de Marinette Alix



En tant qu'adjointe au Maire, Marinette s'était énormément impliquée au sein du Conseil municipal. Elle participait à de nombreuses commissions. Nous pouvons citer entre autres la commission Finances. Elle a également été à l'origine de la création du Conseil Municipal Enfants.

Membre très actif de la Commission Communication, elle rédigeait de nombreux articles pour le *Petit Tambour chavaignais*. C'est une des raisons pour lesquelles un seul numéro a été publié cette année. Nous souhaitons par ces quelques lignes saluer son investissement au sein du Conseil municipal.

La Joliverie : clarifications

Après les exagérations, les rumeurs et les critiques tous azimuts concernant l'attitude du Maire face à un projet de poulailler à la Joliverie, il est temps d'apporter les éléments d'information suivants afin que vienne le temps de l'apaisement.



Dans un précédent numéro du *Petit Tambour* (N° 10, septembre 2011), nous avons fait part de l'inquiétude du Conseil municipal devant le niveau de pollution des deux captages d'eau du SAEP à la Joliverie : 50 et 56 mg de nitrates par litre selon une étude de l'Agence régionale de santé (ARS). Ces deux forages n'étant pas sécurisés par des périmètres de protection, leur exposition aux pollutions diffuses d'origine agricole est ancienne. Les élus municipaux avaient alors adressé au syndicat de Dollon une motion votée à l'unanimité lui demandant d'agir afin de trouver une solution au problème. Certes, cette eau n'est pas consommée telle quelle puisqu'elle est mélangée avec de l'eau moins chargée en nitrates mais c'est tout de même un problème d'intérêt général majeur tant du point de vue du risque sanitaire que des coûts de dépollution à la charge du consommateur.

(suite page 2)



Dans ce contexte, le projet de construction d'un poulailler d'une capacité de 30 000 volailles à la Joliverie, à 300 m environ des deux captages, ne pouvait que susciter l'inquiétude du Maire, responsable de la salubrité publique. J'ai donc émis un avis défavorable sur ce projet dans le but d'alerter les pouvoirs publics, de clarifier la situation de ces captages et de savoir si l'activité agricole pouvait être intensifiée ou non dans ce secteur. La Direction départementale des Territoires (DDT) a alors instruit le dossier d'urbanisme pendant trois mois, le délai légal. A l'issue de ce délai, elle m'a proposé de refuser le permis de construire, ce que j'ai fait puisque ce sont les maires qui accordent ou refusent les permis de construire depuis que la loi l'a ainsi établi.

De son côté, l'Agence régionale de Santé (ARS), dans un avis sollicité par la DDT, a demandé qu'une étude hydrogéologique soit réalisée pour connaître avec précision l'impact du projet sur l'eau. Cette étude devait permettre d'ouvrir une seconde étape dans l'examen du projet en fonction de ses résultats.

L'étude a été commandée dès juin par le SAEP à un bureau d'étude spécialisé, et les résultats ont été connus fin août. Elle a confirmé que le projet de poulailler se trouvait bien sur l'aire d'alimentation des deux captages et qu'en conséquence son exploitation aurait un impact sur la ressource en eau. Par ailleurs, elle a constaté l'importance de l'activité agricole sur place, notamment des cultures irriguées. Pour être efficace, un périmètre de protection des captages, obligatoire selon la loi, devrait imposer aux agriculteurs présents à cet endroit des changements de pratiques qui entraîneraient des indemnités à la charge du syndicat et donc des consommateurs.

Face à ce constat, le SAEP avait le choix entre deux possibilités : soit établir dans les plus brefs délais ce périmètre de protection et accorder les indemnités légales aux agriculteurs, soit condamner immédiatement les deux captages. C'est cette deuxième option qui a été votée le 21 septembre en comité syndical.

La fermeture des captages ainsi décidée lève tout risque accru concernant la ressource en eau. Le secteur de la Joliverie n'aura donc à l'avenir qu'une vocation agricole (et résidentielle) puisque l'eau consommée à Saint-Michel ne proviendra plus désormais que des forages de la Becquette, situés à Dollon. Bien sûr, les agriculteurs seront tenus, ici comme ailleurs, de respecter la réglementation pour limiter les pollutions. L'obstacle de l'eau étant levé, et à la demande de la Préfecture, j'ai donc pu délivrer courant septembre le permis de construire sollicité. Ce dénouement devrait apporter l'apaisement dans une affaire où la défense de l'intérêt général et la volonté de clarifier une situation confuse depuis des années ont été mes seules motivations.

Le Maire

Aménagement

Rue de Cournom : le bilan



Les travaux d'aménagement et d'embellissement de la rue de Cournom sont achevés depuis le mois d'août. Ils ont duré beaucoup plus longtemps que prévu suite à des malfaçons, des retards dans l'enfouissement du réseau téléphonique ainsi que pour des raisons liées à la météo. Mais aujourd'hui comme on dit, entre l'ancienne rue et la nouvelle, il n'y a pas photo ! Les enfants ne sont plus au milieu de la route pour aller à l'école. Il y a de l'éclairage public, les réseaux ont été dissimulés et le carrefour dangereux est mieux signalé. D'un montant total de 214 552 euros TTC, les travaux ont été financés pour partie par l'emprunt et pour une autre partie par une subvention de l'Etat (28 480 euros) sans compter la prise en charge directe par le Conseil général de 80 % des coûts d'enfouissement du réseau électrique et de 40 % de ceux du réseau téléphonique.

Rue de la Liberté : bientôt la fin des travaux



Les travaux d'enfouissement rue de la Liberté subissent eux aussi des retards. Ils devraient se terminer courant octobre après le raccordement de l'éclairage public et l'enlèvement des poteaux électriques.

Coût net du chantier pour la commune : environ 32 000 €.

Saint-Michel vu du ciel !



Quel spectacle inoubliable ces quinze montgolfières réunies à Saint-Michel par les éleveurs de volailles de Loué en ce matin du 1^{er} septembre !

Certes tous les vols prévus n'ont pu avoir lieu en raison des conditions météo mais ils auront permis des vues magnifiques y compris un petit film à voir sur :



www.cc-paysbilurien.fr

rubrique Saint-Michel-de-Chavaignes

Rentrée scolaire



Les projets de l'école



Après le départ de Sébastien Hawes, la nouvelle directrice de l'école, Aurélie Liberge, a repris comme l'année passée sa classe de CM1-CM2.



Deux nouvelles institutrices, chacune à mi-temps, Nathalie Toreau et Pauline Gonsard, s'occuperont cette année des Petite et Moyenne Sections de maternelle. L'une d'entre elles étant en congé maternité, elle est remplacée jusqu'en novembre par Erwan Chartois.

Cette année l'école travaillera sur le thème du cinéma. Chaque classe visionnera trois films en cours d'année, films récents ou beaucoup moins (en noir et blanc). Le thème de la Kermesse sera lié à ce projet. Entre autre, la chorale du Cycle 3 apprendra des chansons en lien avec le septième art.

L'équipe enseignante souhaite la remise en place de la classe de neige qui concernerait les trois classes de grands. C'est un projet qui demandera beaucoup d'énergie, et d'argent aussi. L'association des parents sera sollicitée pour que ce séjour puisse avoir lieu. Celui-ci pourrait se dérouler en janvier (date à confirmer).

Des effectifs en baisse

L'école a accueilli à la rentrée 75 élèves, contre 78 l'an dernier. 16 enfants sont inscrits en CM1-CM2, 17 en Grande section-CE2, 24 en CP-CE1 et 18 en maternelle.

Les effectifs diminuent depuis plusieurs années bien que la population augmente. Espérons que l'école conserve ses quatre classes le plus longtemps possible.

Deux écoles sarthoises risquent de perdre leur quatrième classe car elles accueillent moins de 73 élèves, ce qui semblerait être le seuil de fermeture.

École

Des travaux à la cantine !



Pour accueillir les enfants en cette nouvelle rentrée, la cantine a remplacé à la fin de l'été toutes ses fenêtres et portes.

Celles de la cuisine seront changées durant les vacances d'octobre. Tout le mobilier de la salle de restaurant avait été remplacé en mai. D'un montant total de 23 638 € HT, ce chantier a été subventionné par l'Europe (fonds Leader) pour 10 400 € HT et par l'Etat (DETR) pour 6 084 € HT, soit un solde à la charge de la commune de 7 142 € HT. Il ne reste plus qu'à souhaiter « Bon appétit » à nos petits !

Bourse aux jouets organisée par l'association des parents d'élèves

L'assemblée générale de « Sur les bancs d'école », association qui réunit les parents d'élèves, s'est tenue vendredi 19 septembre.

L'occasion de faire un point sur l'année écoulée et les projets à venir. Les animations semblent être nombreuses au rendez-vous :

Vendredi 12 octobre à 20h00 : LOTO à la salle polyvalente de l'Ecole.

Dimanche 28 octobre : BOURSE AUX JOUETS,

vêtements enfants et puériculture, dans la salle polyvalente de l'Ecole. Ceci est une nouveauté lancée par les parents d'élèves. C'est donc un bric-à-brac entièrement dédié aux matériels pour enfants.

Le bénéfice pour l'association se fera sur la location des tables par les particuliers. Bien sûr chaque vendeur aura le bénéfice de sa vente.

Réservation auprès de Mme Blanchard : 06 89 38 26 99.

Décembre : participation au marché de Noël.

Janvier : repas festif « Tartiflette - années 80 »... de quoi nous réchauffer cet hiver !

 **BIBLIOTHÈQUE**
DE ST-MICHEL-DE-CHAVAINES
10 Place de l'Eglise

HORAIRES D'OUVERTURE

LE MERCREDI DE 15H30 À 18H30	LE SAMEDI DE 10H À 13H
--	----------------------------------

“ découvrir, voyager, rencontrer, rêver...”

- o Inscription et prêt gratuits
- o 3 livres par personne
- o 500 bandes dessinées
- o 2 000 albums, romans et documentaires pour les enfants
- o 1 500 romans
- o 300 romans policiers
- o 200 ouvrages sur la Sarthe...
- o accès aux 200 000 livres de la Bibliothèque départementale

Les finances communales - bilan 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

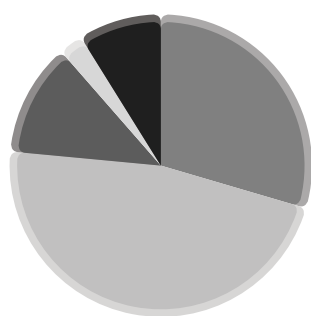
Dépenses de fonctionnement 446 343 €

Les charges à caractère général comprenaient entre autres :

38 368 €	travaux entretien voirie
28 071 €	frais de combustibles et d'électricité des bâtiments
9 158 €	alimentation du restaurant scolaire
9 784 €	entretien bâtiments, matériel, équipement
202 106 €	personnel communal

Les autres charges de gestion courante ont concerné entre autres :

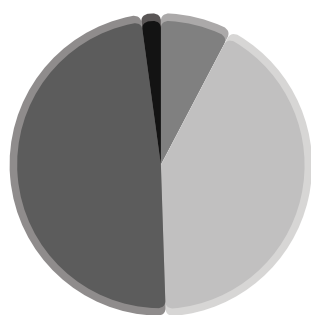
10 730 €	service incendie
14 950 €	subventions associatives et CCAS
25 431 €	indemnités aux élus
11 056 €	intérêts de la dette



■	Charges à caractère général	127 202 €
■	Charges de personnel	202 106 €
■	Autres charges de gestion	51 978 €
■	Intérêts de la dette	11 056 €
■	Reversement à l'Etat (réforme TP)	38 163 €

Recettes de fonctionnement 518 220 €

140 318 €	dotation versée par l'Etat
32 799 €	dotation nationale de péréquation
203 649 €	contributions directes, fiscalité 2011
20 139 €	droits de mutation
37 458 €	produit des services



■	Produits des services	37 458 €
■	Fiscalité	203 649 €
■	Dotations, subventions	235 619 €
■	Autres produits divers	10 524 €

Résultat : 71 877 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 148 117 €

dont :

Acquisition de terrains	6 672 €
Agencement	1 491 €
Camion communal	14 950 €
Aménagement routier	8 902 €
Matériel de bureau	1 245 €
Mobilier	1 748 €
Immobilisations	82 072 €
Dépenses d'ordre	6 015 €

Recettes d'investissement 282 648 €

dont :

Excédent de fonctionnement 2010	115 427 €
Subventions	28 952 €
FCTVA	12 049 €
Autofinancement 2011	80 073 €
Emprunt	140 000 €
Immobilisations	6 621 €
Recette d'ordre	14 950 €

Résultat : 19 103 €

Situation financière par habitant en 2011

(source : Etude de la Trésorerie de Bouloire)

Fonctionnement	St-Michel	Département *	Région **
Total produits	555	641	690
Dont impôts locaux	181	256	254
Dont dotation globale de fonctionnement	251	202	202
Total charges	468	509	541
Dont charges de personnel	222	209	210
Dont charges financières	16	32	31
Investissement	St-Michel	Département *	Région **
Total des ressources	203	376	436
Dont excédent de fonctionnement	139	144	156
Total des dépenses	250	291	320
Dette	St-Michel	Département *	Région **
Encours total	350	706	684
Annuité	48	114	115

* Moyenne des communes de la Sarthe de la strate de 500 à 2 000 habitants.

** Moyenne des communes des Pays de la Loire de la strate de 500 à 2 000 habitants



La fiscalité 2012

Le Conseil municipal a voté le 13 mars 2012 des taux de fiscalité communale identiques à ceux de 2011 mais les bases d'imposition fournies par l'Etat augmentent.

Taxes	Bases 2010 (en €)	Bases 2011 (en €)	Bases 2012 (en €)	Taux votés pour 2011 (en %)	Taux votés pour 2012 (en %)	Produit attendu en 2012 (en €)
Habitation	457 943	513 642	538 600	21,05	21,05	113 375
Foncier bâti	313 664	343 204	357 100	17,19	17,19	61 385
Foncier non bâti	100 365	101 521	102 800	32,05	32,05	32 947
Contribution foncière des entreprises	10 432	10 493	8 900	19,60	19,60	1 744
Total						209 451

Les finances communales - budget prévisionnel 2012

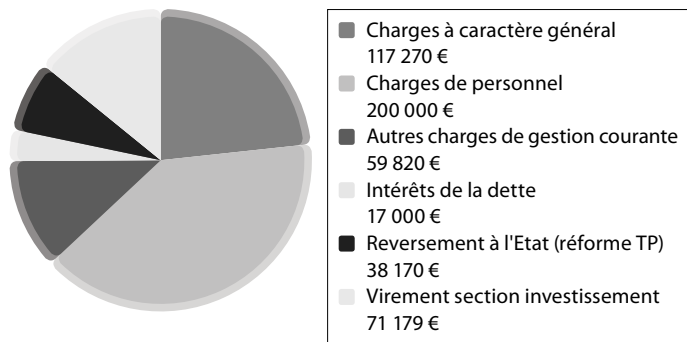
Le budget prévisionnel 2012 a été voté le 13 mars 2012 par le Conseil municipal par 11 voix pour et 1 abstention. Une décision modificative a été votée le 7 septembre 2012.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement prévues 503 439 €

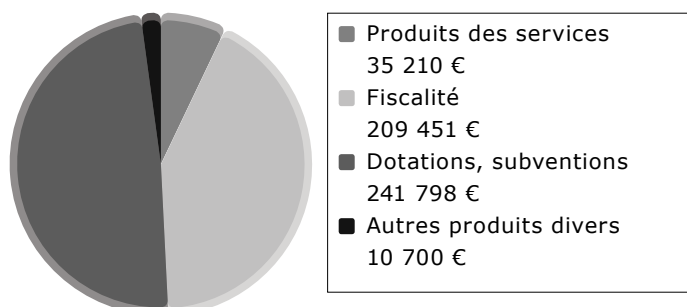
dont :

19 000 €	travaux de voirie
30 000 €	frais de combustibles et d'électricité des bâtiments
9 200 €	alimentation du restaurant scolaire
10 300 €	entretien bâtiments, matériel, équipement
200 000 €	personnel communal
11 320 €	service incendie
16 050 €	subventions associatives et CCAS
26 000 €	indemnités des élus
17 000 €	intérêts de la dette



Recettes de fonctionnement prévues 503 439 €

141 313 €	dotation versée par l'Etat
32 799 €	dotation nationale de péréquation
209 451 €	contributions directes, fiscalité 2012
35 210 €	produits des services



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement prévues 527 248 €

Etude rue des écoles	7 200 €
Plantation rue de Cournom	1 300 €
Tracteur tondeuse	12 500 €
Lame déneigement	1 000 €
Alarme atelier communal	555 €
Ordinateur et imprimante	2 060 €
Mobilier cantine et mairie	4 012 €
Alarmes école et salle H. Bertaux	3 389 €
Rénovation bâtiments	50 000 €
Voie d'accès et parking	218 870 €
Marquage stationnement	1 800 €
Fin des travaux rues Cournom et Liberté	37 928 €
Restauration Archange	4 725 €
Travaux en régie (mairie)	6 000 €

Recettes d'investissement prévues 527 248 €

Excédent de fonctionnement 2011	80 179 €
Subventions 2011 à percevoir	40 313 €
Subventions	146 630 €
FCTVA	17 865 €
Autofinancement 2012	80 179 €
Emprunt	142 280 €

Notre autofinancement s'élève à 80 179 €



Vie économique

Chez Orlane, « S'Adet Coiff' ! »



Orlane Adet, 20 ans, son BP de coiffure en poche, va reprendre dès le 1^{er} octobre la suite d'Isabelle Volet, rue de la Liberté.

Baptisé « S'Adet Coiff' », son salon accueillera hommes, femmes, enfants tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf le samedi (de 8 h à 16 h).

Orlane, qui fut Miss Saint-Michel en 2006 et qui habite encore chez ses parents, réserve une offre promotionnelle à ses clientes pendant tout le mois d'octobre.

Contact : 02 43 35 49 21

Tous services pour l'habitation

Michaël Horel, installé à la Charmetterie, vient de lancer son activité « Multiservices bâtiment habitation »



en tant qu'auto-entrepreneur. Cela inclut le gros œuvre, le second œuvre, plomberie, alarme, métallerie, placo et même tonte de pelouse au service de particuliers. Jusque-là, M. Horel travaillait dans la maintenance industrielle. Devis sur simple demande au 06 33 05 75 50.

Couture et création



Avec « Rue du Lin », Bandine de Montgolfier, installée 10 rue de la Liberté, a créé au printemps une activité nouvelle autour de ce qui la

passionne : la couture et la création de style (vêtements, accessoires de mode et de maison). Ses modèles originaux à petits prix sont proposés sur son site Internet www.ruedulin.com.

Contact : 02 43 35 57 01.

Social

Le service social de la Communauté de communes

Un problème personnel ?

Pensez à vous adresser au Service social de la Communauté de communes à Bouloire dont les services sont détaillés ci-dessous.



Les permanences des organismes extérieurs

- Au service social 3 rue du Collège à Bouloire :
 - Assistante sociale : tous les jeudis de 9h30 à 11h45.
 - Familles rurales : les mardis et vendredis de 10h à 12h.
 - Pesée des nourrissons : 1^{er}, 3^e et 4^e jeudis du mois de 9h30 à 11h30 (sans rendez-vous).
 - Consultations nourrissons : 2^e mardi du mois de 13h40 à 16h40 et le 1^{er} vendredi du mois de 9h20 à 11h40 sur rendez-vous au 02 43 35 60 16.
- A l'Hôtel communautaire 54 rue Nationale à Bouloire :
 - Coup d'Main Service : tous les vendredis de 8h30 à 12h30.
 - Mission locale emploi : les lundis et mardis de 13h45 à 16h30 sur rendez-vous au 02 43 63 00 78.
 - Cyberbase emploi : accès libre les lundis et mercredis de 9h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30. Accès accompagné les mardis et jeudis de 9h à 12h30.
 - MSA : 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 16 h.

L'aide alimentaire

Cette aide destinée aux familles en difficulté doit faire l'objet d'une demande auprès de l'assistante sociale du secteur ou du Maire qui est ensuite étudiée par la commission affaires sociales de la Communauté de communes du Pays Bilurien. Quand les demandes sont accordées, la distribution des colis se fait tous les 15 jours à Bouloire de 11h à 13h (contact : 02 43 63 12 72).

Les Sapeurs pompiers recrutent

Le Centre d'incendie et de secours de Saint-Michel-de-Chavaignes recrute des sapeurs pompiers volontaires hommes ou femmes âgés de 18 à 45 ans (16 ans avec autorisation parentale), habitant les communes de Saint-Michel, Dollon, Thorigné, Coudrecieux.



Pour intégrer la section « Jeunes sapeurs pompiers », il faut être âgé au minimum de 13 ans. Le centre de secours a actuellement un effectif de 10 sapeurs pompiers volontaires.

Un nombre de 15 à 20 sapeurs serait l'idéal pour garder l'autonomie du centre en effectifs et matériels, la proximité des secours de jour, de nuit et week-end.

Vous avez envie de porter secours (personne/animaux), protéger les biens et prendre part à la vie associative ? Rejoignez les Sapeurs pompiers de Saint-Michel ! Le centre de secours réalise environ 80 interventions par an pour : secours à personnes, feux, interventions diverses.

Pour plus de renseignements, contacter le chef de centre, l'adjudant chef Régis Souverain au 02 43 35 49 68 ou le sergent Olivier Corbin au 06 75 70 91 58.

Environnement

Chez Nelly, un foyer témoin du Smirgeomes



Il y a plusieurs mois maintenant, Nelly Girard a été « maison témoin » pour le Smirgeomes. Le but : essayer de réduire les déchets de la famille, en faisant juste « attention ».

Sur le territoire du Smirgeomes, trois familles ont été « maisons témoins ».

Ceci s'est passé avant le passage à la redevance incitative.

Nous avons rencontré Nelly Girard.

Comment et pourquoi êtes-vous devenue maison témoin pour le Smirgeomes ?

Ma nièce travaille au Smirgeomes et m'a proposé de devenir « foyer témoin ». Avec la redevance incitative, j'avais fait mes calculs et comme beaucoup de personnes, j'avais décidé de passer à une poubelle plus petite. Du coup ça m'obligeait à réduire le volume de mes déchets.

Qu'avez-vous fait pour réduire vos déchets ?

En fait, les conseils donnés par le Smirgeomes étaient juste ce que je faisais déjà : faire son compost, donner les déchets aux poules, acheter moins d'emballages... J'ai eu envie à ce moment-là de faire mes yaourts pour réduire les emballages. J'ai pu réduire énormément le volume de mes poubelles. Aujourd'hui on peut mettre tous les emballages dans les sacs jaunes, c'est aussi bien. Avec tout ça, je ne sors plus qu'une petite poubelle par mois !

Qu'est-ce qui pèse le plus dans vos déchets ?

Comme je suis assistante maternelle, ce sont bien sûr les couches. Je garde trois enfants et cela représente 7 à 8 kg de couches par mois ! Une couche de la nuit pèse jusqu'à 600 g. J'essaie de ne plus utiliser de lingettes et de préférer les gants de toilette et le savon.

Déchets ménagers



- **Nouvelle usine de traitement des ordures ménagères à Ecorpain** : Utilisant le procédé de traitement mécano-biologique, elle est entrée en service le 23 août dernier. Elle permet de réduire la quantité de refus à moins de 50 % du tonnage entrant des déchets ménagers et de produire un compost conforme à la norme NFU 44 051 sans apport de déchets verts.

- **Tri** : L'extension des consignes de tri du SMIRGEOMES sur les emballages en plastique a été très bien comprise par les habitants puisque les tonnages collectés dans les sacs

jaunes ont augmenté de 23 %.

- **Sacs jaunes et bacs** : Il est indispensable de sortir les bacs verts et les sacs jaunes la veille au soir du ramassage car les camions peuvent passer à des heures inhabituelles, y compris de nuit.
- **Emménagement ou déménagement** : Prévenez le Smirgeomes en cas de départ ou d'arrivée sur la commune (tél. : 02 43 35 86 05).

A vos agendas

Dimanche 30 septembre : Fête de la Saint-Michel. Vide-grenier dans le village organisé par le Comité des Fêtes. Emplacements gratuits.

Lundi 8 octobre : Bal-brioche organisé par les Aînés ruraux à la Salle polyvalente de Bouloire.

Vendredi 12 octobre : Loto organisé par l'association des parents d'élèves « Sur les bancs d'école » à 20h à l'école.

Dimanche 21 octobre : Banquet des Anciens organisé par le CCAS à la Salle H. Bertaux.

Samedi 27 octobre : Soirée choucroute à la Salle polyvalente de Thorigné organisée par le VéloSport.

Dimanche 28 octobre : Bourse aux jouets, vêtements enfants, puériculture.

Vendredi 9 novembre : Repas des bénévoles du Comice à 20h. Salle polyvalente de Bouloire.

Dimanche 11 novembre : 11 h : Défilé, 12 h : Repas organisé par les Aînés ruraux et l'ACPG.

Dimanche 18 novembre : Randonnée pédestre et VTT organisée par le VéloSport à partir de 8 h.

Dimanche 2 décembre : Défilé des pompiers et remise de décorations.

Samedi 15 décembre : fête de Noël à partir de 14h30 Spectacle et chants des enfants. Passage du Père Noël. Marché de Noël à 17 h.

Jeudi 20 décembre : Bûche de Noël avec les Aînés ruraux.

27 avril-4 mai : Mains d'art 2013 organisé par le Comité Mains d'art.

Travaux d'isolation par Sarthe Habitat

Les dix logements de Sarthe Habitat situés au Clos de la Métairie, construits en 1982, vont bénéficier dès 2013 d'un programme de travaux pour un coût total de 460 368 €.

Ces travaux d'économie d'énergie, de confort et de sécurité seront pris en charge par Sarthe Habitat. L'isolation se fera par l'extérieur et par les combles.

Les loyers devraient augmenter de 7% à la fin 2013.

Comice 2012

**Un comice réussi :
merci aux bénévoles !**



Édition réussie pour ce comice cantonal 2012 à Saint-Michel. La météo fut de notre côté pour ces deux week-ends de la fin août. Malgré la chaleur, plus de 600 randonneurs ont parcouru les chemins de Saint-Michel pour visiter les cinq fermes aux activités très différentes.

Le comice du samedi, avec une météo plus incertaine, attira tout de même de nombreux spectateurs (1 300 entrées payantes). Le thème, on le rappelle, était la gastronomie de nos campagnes.

Le président communal, Daniel Froger, remercie tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite, ainsi que tous les exposants. Il se félicite que tout se soit bien passé, grâce entre autres à un gros travail de préparation.

Le repas des bénévoles est organisé le vendredi 9 novembre au soir. Il y sera diffusé le DVD du comice, reprenant la randonnée et les deux jours de fête.



En bref

De l'info pour les randonneurs



La Communauté de communes du Pays bilurien a fait réaliser et financé dans chaque commune membre des panneaux d'information sur les chemins de randonnée.

A Saint-Michel, quatre points d'information ont été installés sur l'Eglise, les tisserands de chanvre, les arbres remarquables, le Château de Lassay. La Région, à travers le Contrat territorial unique conclu avec le Perche sarthois, a subventionné ce programme.

Achat de terrains par la commune

Plusieurs parcelles de terrains ont été acquises en 2012 par la commune derrière la Borde Chailloux en vue de la construction future d'un nouveau lotissement, cette zone de Saint-Michel étant réservée dans le Plan local d'urbanisme à l'urbanisation.

Ce nouveau quartier sera relié au reste du village par une voie de desserte reliant la rue des Fleurs à la rue des Ecoles.

Informations pratiques

Mairie

Tél/Fax : 02 43 35 45 11

Mail : mairie.stmicheldechavaignes@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi	fermée
Mardi	9h-12h30 et 16h-18h
Mercredi	9h-12h30
Jeudi	9h-12h30
Vendredi	9h-12h30
Samedi	9h-12h

Salle communale Hélène Bertaux

Location avec cuisine et vaisselle :

1 journée	185 €
1 journée et demie	240 €

Location sans cuisine et sans vaisselle :

Vin d'honneur	63 €
Réunion	63 €
Associations communales	gratuit
Réservation à la Mairie (02 43 35 45 11)	

Bibliothèque (Place de l'Eglise)

Tél : 02 43 35 55 89

Horaires d'ouverture :

- le mercredi de 15h30 à 18h30
- le samedi de 10h à 13h

Inscription et prêt gratuits (3 livres par personne).

Déchetterie de Thorigné-sur-Dué

Tél : 02 43 82 88 47

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi	9h-12h et 14h-17h30
Mardi	fermée
Mercredi	9h-12h et 14h-17h30
Jeudi	9h-12h
Vendredi	9h-12h et 14h-17h30
Samedi	9h-12h et 14h-17h30

Pharmacie de garde

Composez le 0 825 12 03 04 (0,15 €/min) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche.

CLIC (aide aux personnes âgées ou handicapées)

Renseignements au 02 43 35 91 16 ou 06 77 62 77 87

Service Jeunesse de la Communauté de communes (2 rue Basse à Bouloire)

Tél : 02 43 35 29 41

Communauté de communes du Pays bilurien

54, rue Nationale à Bouloire

Tél : 02 43 63 12 72

Horaires :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le mercredi :

de 9h à 12h30

Site internet : www.cc-paysbilurien.fr

Le Petit tambour chavaignais

Mairie, Rue de la Gare, 72440 Saint-Michel-de-Chavaignes

Tél. : 02 43 35 45 11 - mairie.stmicheldechavaignes@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Sylvie Bourinet

Comité de rédaction : Sylvie Bourinet, Jérôme Chéron,

Estelle Lemée, Estella Prodhomme, Jean-Claude Pottier

Mise en page : Yann Lemée